

# LES NOTES DE L'IFP

savoir pour comprendre

Juin 2011

## Les chiffres de l'immigration

« Les études d'impact de l'immigration sont rarissimes en France et, quand elles existent, restent inconnues ou ignorées, souvent même par les décideurs ». Michèle Tribalat, *Les Yeux grands fermés*, éditions Denoël.

### PROBLÉMATIQUE

L'immigration est un sujet sensible qui sera toutefois l'un des thèmes majeurs des prochaines élections. Pour analyser sereinement ce phénomène, il est important de réfléchir sur des données quantifiables sérieuses, donc de connaître les chiffres clefs de l'immigration.

#### CHIFFRES CLÉS EN EUROPE

##### ◆ Accroissement de la population à 80 % dû à l'immigration.

Dans le *Journal officiel de l'Union européenne* du 15 février 2011, le Comité économique et social européen sur l'immigration estime que « l'immigration est le principal facteur d'augmentation de la population de l'Union européenne pour la période 1999-2008. L'apport de l'immigration nette à la population de l'UE s'élève à près de 15 millions d'habitants. (...) Les flux migratoires sont intervenus pour plus de 80 % dans l'augmentation de la population de l'U.E. ces dix dernières années. » <sup>(1)</sup>

#### CHIFFRES CLÉS EN FRANCE

##### ◆ 7,7 millions d'immigrés sont installés en France, soit 12,25 % de la population totale <sup>(2)</sup>. Ce chiffre comprend les migrants en situation régulière, irrégulière <sup>(3)</sup> et les enfants d'immigrés nés en France.

##### ◆ Une naissance sur cinq est liée à l'immigration <sup>(4)</sup> : 37 % des personnes de moins de 20 ans en Île-de-France sont d'origine étrangère ; 18,1 % en Métropole <sup>(5)</sup>.

##### ◆ Depuis le début des années 2000, l'apport annuel moyen est de + 345 000 personnes <sup>(6)</sup>.

- 215 000 entrées régulières annuelles, soit 75 % de plus que l'Allemagne <sup>(7)</sup>.
- 60 000 demandes d'asile (80 % sont déboutées mais seules quelques milliers font l'objet d'une reconduite effective à la frontière).
- 70 000 naissances d'origine étrangère.

[1] *Journal officiel de l'Union européenne*, 15 février 2011, C48/6-C48/7. [2] Estimation de Jean-Paul Gourévitch - démographe, consultant international en ressources humaines, professeur émérite de l'Université Paris XII in *Le coût de la politique migratoire de la France*, Les monographies de Contribuables Associés n°23, mars 2010, p.9-10. [3] Pour plus de détails sur les méthodes d'évaluation de l'immigration illégale, cf. Gourévitch, *Les Migrations en Europe*, Acropole, 2007, p. 49 à 52. [4] Philippe Bourcier de Carbon, démographe, *Actes du colloque de mars 2007 de l'Institut de Géopolitique des Populations - Vieillesse mondiale et conséquences géopolitiques*, Paris, l'Harmattan-IGP, septembre 2007. [5] Michèle Tribalat, directeur de recherche à l'INED, « Jeunes d'origine étrangère en France 1968-2005 », *Commentaires*, juin 2009, p.431. Intervention au Sénat le 27 janvier 2011 visible sur <http://www.agoravox.tv/actualites/societe/article/tribalat-l-origine-des-jeunes-29297> [6] Maxime Tandonnet, *Immigration, sortir du chaos*, Flammarion, 2006, p.69 et s. [7] « Immigration, une exception française en Europe », *Les Echos*, 5 janvier 2011.

**DÉFINITIONS**

**Immigré (17).** Personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable. Note : un immigré a pu, au cours de son séjour en France, acquérir la nationalité française.

**Étranger (18).** Personne qui ne possède pas, sur le territoire français, la nationalité française, soit qu'elle possède (à titre exclusif) une autre nationalité, soit qu'elle n'en possède aucune (apatride).

Note : les personnes de nationalité française possédant une nationalité double ou plurielle ne sont considérées en France que comme françaises, en application d'une règle générale du droit applicable en tous pays.

**Français d'origine étrangère.** Enfant d'immigrés né sur le sol français ou étranger naturalisé (19).

**Taux d'emploi.** L'OCDE le définit comme la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans).

◆ **550 000 immigrés illégaux vivent en France**, soit 12,08 % de la population métropolitaine étrangère totale (8).

☞ **Pour Michèle Tribalat, directeur de recherche à l'INED, et Maxime Tandonnet, spécialiste de l'immigration et conseiller du président de la République, « les migrants et leurs descendants représentent 23 % de la population au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Vers 2050, leur part devrait tendre vers le tiers » (9).**

**CHIFFRES CLÉS 2010**

◆ **L'immigration légale en France a augmenté d'environ 10,6 % en 2010**, selon France Terre d'Asile et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) (10).

◆ **200 000 nouveaux immigrés extra-européens se sont légalement installés en France (11)**, soit l'équivalent d'une ville comme Rennes. Le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire) se mesure mal « car certains migrants repartent chez eux avec des titres de séjour de longue durée qu'ils conservent malgré leur départ de France ou font des allers-retours (notamment les immigrés retraités) » (12). En 2006, selon l'INSEE, le solde migratoire se serait élevé à 112 000 personnes, contre 95 000 en 2005 (13). **11,5 millions d'immigrés ou enfants d'immigrés résident en France, soit 19 % de la population (14).**

◆ **25 000 immigrés illégaux ont été régularisés.**

- 17 000 adultes + 7 800 mineurs les accompagnant.
- Huit millions de clandestins travaillent en Europe (15).

◆ **28 087 personnes reconduites à la frontière (4,5 % de moins qu'en 2009)**

- Deux tiers ont été expulsés.
- Un tiers constitue des retours volontaires récompensés d'une prime de 2 000 euros par adulte et 500 par mineur l'accompagnant. Parmi eux, 8 000 Roms susceptibles de revenir trois mois après leur départ, dans le cadre d'une « immigration pendulaire » (Gourévitch).

☞ **Au total plus de régularisations (23 800) que d'expulsions (18 000).**

**Répartition des étrangers installés en France par nationalité (16)**

	2007	
	en %	effectifs
<b>Europe</b>	<b>38,9</b>	<b>1 433 517</b>
<b>Europe des 27</b>	<b>34,9</b>	<b>1 285 203</b>
Espagnols	3,5	130 604
Italiens	4,8	175 018
Portugais	13,3	490 444
Britanniques	4,0	145 622
Autres nationalités de l'UE 27	9,3	343 516
Autres nationalités d'Europe	4,0	148 314
<b>Afrique</b>	<b>41,4</b>	<b>1 525 000</b>
Algériens	12,9	475 294
Marocains	12,3	451 926
Tunisiens	3,9	144 148
Autres nationalités d'Afrique	12,3	453 633
<b>Asie</b>	<b>13,6</b>	<b>500 832</b>
Turcs	6,1	223 421
Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens	1,2	42 814
Autres pays d'Asie	6,4	234 597
<b>Nationalités d'Amérique et d'Océanie</b>	<b>6,1</b>	<b>222 869</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3 682 218</b>

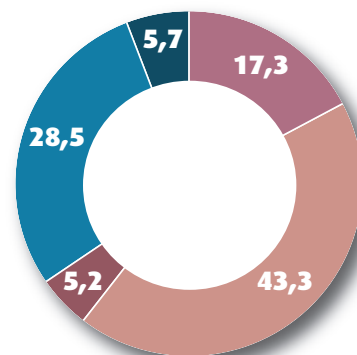
[8] Jean-Paul Gourévitch, *op. cit.*, p.10 et 500 000 selon Jean-Claude Amara, porte-parole de l'association « Droits devant !! », *L'Express*, 11 mars 2009. [9] Maxime Tandonnet, *op. cit.*, p.76. [10] *Le Point*, 7 avril 2011. [11] Chiffre fourni par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, *in Le Monde*, 16 avril 2011. [12] Direction de la population et des migrations, *Immigration et présence étrangère en France en 2006*, La Documentation française, 2007. Cité nationale de l'histoire et de l'immigration. <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/questions-contemporaines/l-immigration/combien-d-etrangers-viennent-en-france-chaque-annee>. [13] INSEE Première, Bilan démographique 2010, n°1332, janvier 2011, p.2 [14] Chiffre fourni par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, *in Le Monde*, 16 avril 2011. [15] Rapport de la Commission européenne, « *EU migration policy : an A-Z* », Centre for European Reform (CER), février 2008, p.27. [16] Insee, recensement 2007, [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=etrangersnat](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=etrangersnat) [17] D'après la définition du Haut Conseil à l'Intégration ([http://www.hci.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=19](http://www.hci.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=19)). [18] *Ibid.* [19] J.-P. Gourévitch, *Les migrations en Europe*, *op. cit.*, p.32. [20] Hugues Lagrange, *Le Dénî des cultures*, Seuil, 2010, p.164 et s.

## IMPACTS SOCIAUX

Trois grands flux d'immigration peuvent être répertoriés en France, qui ont chacun eu un impact différent sur la société <sup>(20)</sup>.

- ◆ **En provenance de l'Europe du Sud** (Espagne, dès les années 1930, Italie, Portugal) avec des formes familiales et des taux d'alphabétisation et de scolarisation similaires à la France.
- ◆ **En provenance du Maghreb** à partir des décennies 1970-1980. « Les migrants venus du Maroc constituent 1 % de la population immigrée en 1962 et 12 % en 1999 » <sup>(21)</sup>. Familles nombreuses, organisation patriarcale, et, sur les premières vagues, fort taux d'illétrisme. Mais « on constate vague après vague une dé-traditionnalisation et une élévation du bagage éducatif ». À noter :
  - ◆ « dans la tranche d'âge des 18-24 ans, 8,5 % de la population française a un père né au Maghreb, tandis que dans la population carcérale cette proportion monte à 39,9 % » <sup>(22)</sup> ;
  - ◆ que ces pays sont aujourd'hui en phase de « transition démographique » : 7,4 enfants par femme en 1973 à 2,47 en 2004 au Maroc par exemple <sup>(23)</sup>. En parallèle, la fécondité des femmes marocaines en France est estimée à 2,7 (*versus* 1,7 pour les natives françaises) <sup>(24)</sup>.
- ◆ **En provenance d'Asie et de l'Afrique subsaharienne** à partir des années 1980-1990. Tout en prenant garde à la multiplicité des situations africaines, Hugues Lagrange remarque que « dans les populations qui viennent d'Afrique noire, on trouve un nombre important de familles avec très peu de ressources, un faible investissement scolaire, une connaissance limitée de la langue et des fratries nombreuses » <sup>(25)</sup> qui posent les problèmes d'intégration les plus délicats aujourd'hui (absence du père, polygamie chez certaines ethnies, infériorisation de la femme sont le terreau d'un rapport difficile à l'autorité).
  - ◆ Les jeunes Africains de cette dernière génération étaient sur-représentés dans les émeutes de 2005\* <sup>(26)</sup>.
  - ◆ 19 des 20 villes françaises les plus concernées par l'immigration sont situées en Ile-de-France. Clichy-sous-Bois, par exemple, est passée de 22 % d'immigrés (1968) à 76 % (2005) <sup>(27)</sup>.

\* à noter que les quartiers qui s'étaient enflammés dans les années 80 – la "génération beurs" – n'ont pas été touchés par les émeutes de 2005 (Lagrange).



MOTIFS DES ENTRÉES EN FRANCE EN 2009 <sup>(28)</sup> (en %)

- Motifs économiques
- Motifs familiaux
- Asile
- Études
- Autres

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET IMMIGRATION

### ◆ En Europe

- ◆ Avec 500 000 à un million d'entrées illégales chaque année, **la Méditerranée est le plus important axe de développement de l'immigration illégale** <sup>(29)</sup>. **80 % de ces migrations clandestines sont liées au crime organisé** <sup>(30)</sup>.
- ◆ Chaque année, environ

**250 000 immigrés illégaux ont été victimes du trafic d'êtres humains et exploités en Europe** (prostitution, travail forcé, mendicité forcée...) <sup>(31)</sup>

### ◆ En France

- ◆ Selon les études, « **60 à 70 % des délinquants sont d'origine étrangère** » <sup>(32)</sup>.

[21] *Ibid.*, p.164. [22] Farhad Khosrokhavar, *L'islam dans les prisons*, Balland, 2004, p. 280. [23] Youssef Courbage et Emmanuel Todd, Institut National d'Études Démographiques, Paris. <http://www.fondation-res-publica.org>. 23 février 2007 [24] Hugues Lagrange cité par Luc Bronner, *La loi du Ghetto*, Calmann-Lévy, 2010, p.138. [25] Conférence donnée par Michèle Tribalat au "Cercle Assemblée nationale" le 13 décembre 2010. [26] "Délinquance : les enfants d'Africains surreprésentés", Lefigaro.fr, 23 septembre 2010, par Cécilia Gabizon, s'appuyant sur les comparatifs sociologiques d'Hugues Lagrange, *Le Dénî des cultures*, Seuil, 2010. [27] Michèle Tribalat, *Les Yeux grands fermés*, Denoël, 2010, p.160 et s. [28] Rapport d'activité de l'Office français de l'immigration et de l'intégration 2009, p.11. [29] Rapport d'Europol, *Facilitated illegal immigration into the European Union*, rapport mars 2008, p.2. Mickaël Roudaut, *Marchés criminels, un acteur global*, PUF, 2010, p.103. [30] Rapport ONUDC, *Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe*, 2006, p.15 à 23. [31] Rapport ONUDC, *Trafficking in persons, analysis on Europe*, 2009, p.8. [32] Entretien avec Jean-Paul Gourévitch, *Le Spectacle du Monde*, octobre 2010, p.48-49.

## IMPACTS ÉCONOMIQUES


Deux questions centrales alimentent les polémiques

### L'immigration, ça coûte ou ça rapporte ?

Une équipe de l'université de Lille <sup>(33)</sup> estime que l'immigration rapporte **12,4 milliards d'euros** aux finances publiques. Ce chiffre a cependant été revu à la baisse par ses propres auteurs <sup>(34)</sup>.

Jean-Paul Gourévitch montre par ailleurs les limites de cette étude <sup>(35)</sup>, qui ignore les dépenses suivantes :

- ◆ **Coûts sociétaux et fiscaux** (travail illégal, fraude, contrefaçon, prostitution...) : 13,65 milliards d'euros.
- ◆ **Coûts de structure** de l'ex-Ministère de l'immigration, de l'aide médicale d'État, coûts sécuritaires (rétentions, reconduites, etc.) : 5,24 milliards d'euros.
- ◆ **Coût de l'accueil** de 270 000 étudiants étrangers : 1,87 milliard d'euros.
- ◆ **Aide Publique au Développement** en direction des pays sources de l'immigration visant à freiner l'émigration : 4,26 milliards d'euros.

 **L'immigration, pour Gourévitch, ne rapporte pas 12,4 milliards, mais coûte chaque année 30,4 milliards d'euros aux contribuables français <sup>(36)</sup>.**

### L'immigration peut-elle financer les retraites ?

**Oui** selon Vassili Joannides, professeur à l'école de management de Grenoble : « En 2010, malgré des taux de fécondité supérieurs à ceux de ses partenaires européens, la natalité en France ne permet pas d'envisager que nos enfants soient suffisamment nombreux pour financer nos retraites. C'est pourquoi, pour augmenter le nombre de cotisants et ainsi sauver notre régime de retraites par répartition, on pourrait envisager une politique d'immigration active. Bien plus active que celles connues depuis les lois Méhaignerie de 1993. » <sup>(37)</sup>


**Les trois quarts des dépenses liées à l'immigration portent sur la protection sociale <sup>(39)</sup>.**

**Les immigrés rapportent à l'État 61% des aides sociales qu'ils reçoivent <sup>(40)</sup>.**

**Selon le Conseil d'analyse économique, un point de pourcentage supplémentaire de la proportion d'immigrés représente 1,2% de baisse des salaires <sup>(41)</sup>.**

suffirait d'un solde migratoire annuel limité à 50 000 sur l'ensemble de la période, apportant une amélioration du rapport de soutien réel de 0,02 point, pour que la situation soit en 2050 équivalente à celle de 2009. » <sup>(38)</sup>

**Non** selon la démographe de l'INED, Michèle Tribalat : « Si les taux d'emploi demeurent en France à un niveau relativement faible, notamment en début et en fin de vie active, l'immigration aura un faible impact sur le rapport de soutien réel (soit le rapport entre ceux qui travaillent effectivement et ceux qui ne travaillent pas). Des simulations simples, réalisées à partir des projections démographiques de l'Insee d'ici à 2050, montrent que ce rapport passerait de 0,93 en 2009 à 0,69 en 2050 en l'absence de migrations, contre 0,70 avec un solde migratoire de 150 000 individus par an. Soit un bien faible impact ! (...) Il

 **Pour Tribalat, « l'amélioration du taux d'emploi des jeunes et des seniors », couplée à « une ambitieuse politique nataliste » seraient « autrement plus efficaces » que l'arrivée de migrants pour limiter les effets du déclin de la population française.**

[33] Xavier Chojnicki, « Impact budgétaire de l'immigration en France », Colloque de l'Association Française de Sciences Économiques, septembre 2010. [34] Le professeur Chojnicki, directeur de cette étude, a reconnu une erreur de calcul et, dans le cadre d'un entretien, a demandé au journal *Le Monde* (12 avril 2011) de corriger son diagnostic en le réduisant à 4 milliards. [35] J.-P. Gourévitch, *Le Cri du Contribuable* n°92, janvier 2011, p.8-9. [36] J.-P. Gourévitch, *Le Coût de la politique migratoire de la France*, op. cit., p. 93. [37] *Le Monde*, 3 mars 2010. [38] *Marianne*, 16 avril 2011. [39] *Valeurs Actuelles*, 25 mars 2010. [40] J.-P. Gourévitch, *Le Cri du Contribuable*, Hors-série n°3, juin 2010, p.39. [41] Étude du Conseil d'analyse économique, *Immigration, qualifications et marché du travail*, juin 2009, p.37.



Institut de  
Formation  
Politique

L'Institut de Formation Politique est le premier institut qui forme les jeunes aux idées et à l'action politiques. L'IFP organise régulièrement des séminaires de formations dédiés aux étudiants et publie des notes de synthèse destinées à faire le point sur un thème, une organisation ou une personnalité. L'Institut de Formation Politique est une association loi 1901 à but non lucratif. Tous les programmes sont financés par des participations et dons privés. Indépendant des partis politiques, l'IFP n'accepte aucun financement public.

32, rue des Bruyères – 92310 Sèvres / Tél. : 09 51 64 30 25 / [www.ifpfrance.org](http://www.ifpfrance.org) / [info@ifpfrance.org](mailto:info@ifpfrance.org)